



argent entre concubains 10 ans après

Par **temana2010**, le **18/10/2010** à **11:16**

Bonjour,

voilà ce que m'amène:

Il y a 10 ans de ça, je vivais avec un homme, qui était sur la fin de la procédure de son divorce.

Afin de ne rien avoir à donner à son ex épouse, il m'a demandé de récupérer sur mon compte des sommes versées par l'état au titre d'indémnisations suite à la perte de sa sté à l'étranger. Jusque la pas de soucis. Cet argent servait à payer ces fournisseurs,(reprise de son activité) comme convenu oralement entre nous 2.

Nous nous sommes séparés il y a 8 ans, plus de nouvelles de lui.

Or ce jour je suis mis en demeure par un avocat de payer cette somme à mon ex ami..... sous 8 jours...

L'histoire est tellement grotesque qu'elle prêterai à sourire....

J'ai des preuves de paiement des fournisseurs (relevés bancaires etc).

Avez vous connu pareille situation, avez vous des conseils à me donner.

D'avance merci à tous

Par **Domil**, le **18/10/2010** à **14:20**

Attendez d'avoir une LRAR pour répondre. Faites comme si vous n'étiez au courant de rien en attendant la LRAR (s'il y a coup de téléphone par ex)

Puis répondez en racontant, qu'effectivement, parce que ce monsieur voulait flouer sa femme dans le divorce, il vous avait demandé de prendre cet argent et de payer ses fournisseurs, que vous avez conservé toutes les preuves de tout ça.

Voyez la réaction ...

Par **temana2010**, le **18/10/2010** à **15:12**

Merci pour votre avis.

Je vais agir ainsi, et on verra bien la réaction.

Bonne fin de journée